

# La mise en scène du corps amérindien : la représentation du vêtement dans les relations de voyage en Nouvelle-France

Stéphanie Chaffray

DANS **HISTOIRE, ÉCONOMIE & SOCIÉTÉ** 2008/4 27<sup>e</sup> année , PAGES 5 À 32  
ÉDITIONS **ARMAND COLIN**

ISSN 0752-5702

ISBN 9782200924959

DOI 10.3917/hes.084.0005

Date de mise en ligne : 01/01/2010

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-histoire-economie-et-societe-2008-4-page-5?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

# La mise en scène du corps amérindien : la représentation du vêtement dans les relations de voyage en Nouvelle-France<sup>1</sup>

par Stéphanie CHAFFRAY

## Résumé

Le vêtement, signe matériel et physique de l'appartenance sociale et de l'identité culturelle, est un produit très prisé dans les échanges entre Amérindiens et Français pendant la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les nombreuses représentations textuelles et visuelles du vêtement amérindien qui figurent dans les relations de voyage témoignent de cette importance. Bien que les voyageurs en aient une vision stéréotypée, ils décrivent parfois avec précision certains habits qui protégeraient efficacement le corps du futur colon. Tout en reconnaissant les qualités de certains vêtements, la façon dont les Amérindiens les portent et celle dont ils s'approprient les habits européens constituent pour les voyageurs des signes de sauvagerie et prouvent la nécessité de civiliser les Autochtones. Loin d'être superficiel, le rapport au vêtement se trouve au cœur de la relation interculturelle et coloniale. Il est révélateur de la confrontation des identités, du métissage culturel, des tensions politiques, et de la résistance des Amérindiens au processus de colonisation.

## Abstract

*Clothes, as a material and physical sign of social belonging and of cultural identity, were an important staple for the exchanges between Amerindians and French during the first half of the eighteenth-century. The numerous textual and visual representations of Amerindian clothes that appear in the travels accounts are a strong testimony of this importance. Even if their representations were stereotyped, the travellers describe, sometimes with accuracy, some of the clothes which could protect with efficiency the body of the would-be colonist. They acknowledge the qualities of some of these clothes. Nevertheless the way Amerindians wore them or adapted the European clothes seems to them a sign of savagery and prove the necessity to civilize the natives. Thus the perception of clothes was not superficial but lay at the heart of the intercultural and colonial relation. It reveals the confrontation of identities, the cultural miscegenation, the political tensions and the Amerindian resistance to the colonial process.*

1. Cet article est tiré d'un chapitre de ma thèse de doctorat, *Les représentations du corps amérindiens dans les relations de voyage en Nouvelle-France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, thèse en cotutelle de doctorat en histoire, multigr., Université Paris IV-Sorbonne/Université Laval, 2006.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, malgré deux siècles de colonisation et une connaissance plus poussée des autochtones, le corps amérindien continue de fasciner les voyageurs qui se rendent en Nouvelle-France. Parmi les nombreuses descriptions qu'ils consacrent au corps dans leurs relations de voyage, le vêtement occupe une place privilégiée. De prime abord, cette curiosité n'a rien d'étonnant puisque l'habit est l'un des principaux supports de l'identité individuelle et collective. Le vêtement nous donne un certain nombre d'informations sur l'individu, sur ses goûts, son origine sociale et ethnique, constituant ainsi un langage non-verbal qui permet de communiquer avec le monde<sup>2</sup>.

La préoccupation des voyageurs pour le vêtement amérindien s'explique également par l'importance que la société d'Ancien Régime accorde au vêtement et au paraître<sup>3</sup>. Ce qui importe, c'est le regard de l'autre sur soi. L'apparence physique répond à un certain nombre de codes qui permettent de lire par le regard l'origine sociale de chacun. Ces codes régissent la manière de se tenir, de marcher, la façon de parler, de se laver, de manger et de se vêtir. L'habillement, réglé de manière très stricte, est organisé comme un code social : en indiquant l'état, le rang, l'âge et le sexe de l'individu<sup>4</sup>, il permet de savoir qui est l'autre. Si l'on se fie aux dires des voyageurs, les Amérindiens ont une toute autre relation au vêtement. Dans ce contexte, il peut être vu comme un espace de confrontation des identités. Loin d'être superficiel, le rapport au vêtement répond à des mécanismes complexes, et nous permet d'envisager les relations entre Européens et Amérindiens sous un angle nouveau.

Les spécialistes de la culture matérielle ont montré que les objets ne sont pas des choses inertes mais mobiles, qu'ils ont une vie sociale<sup>5</sup>, et participent activement à la construction et à la transformation du groupe auquel ils appartiennent en jouant un rôle de médiation des liens sociaux<sup>6</sup>. Ils véhiculent un certain nombre de signes et de valeurs sociales ou spirituelles, et transforment ceux que les manipulent. Le vêtement possède quant à lui une valeur particulière puisqu'il est porté sur le corps. S'habiller, c'est prendre possession d'un objet en le posant sur le corps et en s'en parant. L'habillement est un signe à la fois visuel et physique de l'appartenance sociale et de l'identité culturelle. Il fait du corps un lieu privilégié pour l'exposition d'objets et joue un rôle fondamental dans l'expression des identités culturelles et dans l'appropriation des objets venus d'ailleurs<sup>7</sup>. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le vêtement est l'un des produits les plus échangés entre Européens et Amérindiens. Il constitue donc un terrain prometteur pour observer les transferts culturels et les effets des objets sur le lien social et, a fortiori, sur la relation coloniale.

C'est dans cette optique que cet article entend analyser les représentations du vêtement dans les relations de voyage en Nouvelle-France au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'utilisation de ces sources tient à deux raisons principales. D'un côté, au cours de cette période, la plupart des voyageurs sont en contact direct avec les groupes autochtones et en sont des

2. Marilyn J. Home et Lois M. Gurel, *The Second Skin : an Interdisciplinary Study of Clothing*, Boston, Houghton Mifflin, 1981, p. 2.

3. Voir Norbert Élias, *La civilisation des mœurs*, Paris, réédition Pocket, 2002, [1973], p. 286-287.

4. À ce sujet, voir Daniel Roche, *La culture des apparences : une histoire du vêtement (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Fayard, 1991.

5. Arjun Appadurai, *The Social Life of Things : Commodities in Cultural Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986.

6. Jean Bazin, Alban Bensa, « Des objets à la chose », *Genèses*, vol. 17, 1994, p. 4-7 ; Daniel Miller, « Why things matter », dans Daniel Miller (dir.), *Material Cultures*, Chicago, University of Chicago Press, 1998, p. 3-21.

7. À ce sujet, voir Laurier Turgeon, « Perles, parures et régimes de valeurs en France et en Amérique du Nord, vers 1500-1650 », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 35, n° 2, 2005, p. 80-83.

témoins privilégiés. D'un autre côté, par leur participation aux échanges commerciaux entre Français et Amérindiens, ils sont à même d'en mesurer les effets de part et d'autre. Après avoir étudié quels sont les différents types de vêtements décrits par les voyageurs, nous nous demanderons de quelle manière ils « lisent » et décodent le langage vestimentaire amérindien et, enfin, nous analyserons comment ils perçoivent l'appropriation des vêtements européens.

### Connaître le vêtement amérindien

Dans les régions méridionales de la Nouvelle-France, le vêtement estival le plus courant pour les hommes est le brayet (fig. 1) qui est, dit le jésuite Joseph François

Fig. 1 – « Naturels en été ». Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, t. II, p. 308



Source : The John Carter Brown University at Brown University.

Lafitau, le « seul nécessaire qu'ils ne quittent point »<sup>8</sup>. Le Page du Pratz le décrit ainsi : il est constitué « d'un quart de long sur un quart de large ; de la sorte il se trouve de la lisière à chaque bout. Pour soutenir ce brayet, ils ont une ceinture sur les hanches, dans laquelle ils passent un bout qui sort de quatre pouces sur les reins, le reste qui passe entre les cuisses remonte dans la ceinture du côté de la chair, et le bout long d'environ un pied et demi retombe sur les cuisses »<sup>9</sup>. Cachant les parties génitales, le brayet permet de relativiser les remarques des voyageurs concernant l'impudeur des Amérindiens<sup>10</sup>. Comme l'a expliqué l'anthropologue Hans Peter Duerr, le sentiment de pudeur n'est pas exclusif à l'Occident : toutes les sociétés établissent des règles qui fluctuent selon les époques afin de régir les pratiques vestimentaires et de séparer les espaces entre les hommes et les femmes<sup>11</sup>. En raison de sa légèreté et de l'incapacité des Européens de concevoir un sentiment de pudeur chez les Amérindiens, le brayet est souvent associé à la nudité dans le discours des voyageurs<sup>12</sup>. Louis-Antoine de Bougainville prétend qu'il ne voit aucune différence dans l'habillement des différentes nations : « Ils sont nus à

8. Joseph François Lafitau, *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, Paris, Chez Saugrain l'Ainé, 1724, t. III, p. 25.

9. M. Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane contenant la découverte de ce vaste pays, sa description géographique ; un voyage dans les terres...*, Paris, de Bure l'Ainé, 1758, t. I, p. 191 ; de nombreux voyageurs évoquent ce vêtement : voir, entre autres, Louis Franquet, *Voyages et mémoires sur le Canada par Franquet*, Québec, Imprimerie de A. Coté, 1889, p. 37 ; voir aussi Anonyme, « Relation de la Louisiane ou Mississippi. Écrite à une dame, par un officier de marine », dans Jean-François Bernard (éd.), *Relations de la Louisiane, et du fleuve Mississippi : où l'on voit l'état de ce grand pays & les avantages qu'il peut produire & c.*, Amsterdam, J.-F. Bernard, 1720, p. 11 ; voir également Charles Franquet de Chaville, « Récit de voyage de la Louisiane fait pendant les années 1720-1724 par Franquet ingénieur ordinaire du Roi », *Journal de la Société des Américanistes de Paris*, 1902, p. 33 ; voir encore André-Joseph Pénicault, « Relations ou annales véritables de ce qui s'est passé dans le pays de la Louisiane... », dans Pierre Margry, *Mémoires et documents pour servir à l'histoire des origines françaises des pays d'Outre-Mer. Découvertes et établissements des Français dans l'ouest et dans le sud de l'Amérique Septentrionale (1614-1698, 1694-1703, 1683-1724, 1679-1754)*, Paris, Maisonneuve et Cie, 1879-1888, t. V, p. 446.

10. L'idée selon laquelle les Amérindiens vivaient nus à longueur d'année est un cliché de la littérature de voyage. Selon Jean-Paul Duviols, cette image puise son origine chez les nations amérindiennes du Brésil et des Caraïbes qui ont captivé l'intérêt des dessinateurs européens et ont servi de modèles pour représenter l'ensemble des groupes Amérindiens (Jean-Paul Duviols, *Le miroir du Nouveau Monde. Images primitives de l'Amérique*, Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, 2006, p. 25). On retrouve cette idée dans plusieurs textes du XVIII<sup>e</sup> siècle concernant la Nouvelle-France : entre autres Antoine-Denis Raudot, *Relation par lettres de l'Amérique Septentrionale*, p. 63 ; Louis-Antoine de Bougainville, *Écrits sur le Canada. Mémoires, journal, lettres*, sous la dir. de Roland Lamontagne, Québec/Paris, Pélican/Klincksiek, 1993, p. 209 ; Tontí, *Relations de la Louisiane, et du fleuve Mississippi, où l'on voit l'état de ce grand pays & les avantages qu'il peut produire & c. Par le chevalier de Tontí, gouverneur au fort saint louis, aux Illinois, d'après Barbier*, Amsterdam, J.-F. Bernard, 1720, p. 47 ; Thaumur de la Source, « Lettre de M. Thaumur de la Source », dans Jacques Gravier, *Relation de la mission du Mississippi du Séminaire de Québec en 1700 par MM. De Montigny, de St Cosme, et Thaumur de la Source*, Nouvelle York, à la presse Cramoisy de Jean-Marie Shea, 1861, p. 55 ; ou encore Benjamin Dumont de Montigny, *Mémoires historiques sur la Louisiane, contenant ce qui est arrivé de plus mémorable depuis l'année 1687, jusqu'à présent...*, Paris, C.J.B. Bauche, 1753, t. I, p. 137.

11. Hans Peter Duerr, *Nudité et pudeur : le mythe du processus de civilisation*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1998.

12. Louis-Antoine de Bougainville, *Écrits sur le Canada*, op. cit., p. 209 ; Dumont fait le même type de commentaire : « Ces peuples vont presque nus ; les hommes portent seulement une espèce de ceinture, où ils passent un quart d'un drap » : (*Mémoires historiques sur la Louisiane*, op. cit., p. 138) ; Franquet également : « Il était tout nu à l'exception de son braguet » : (*Voyages et mémoires sur le Canada par Franquet*, op. cit., p. 47) ; voir aussi Joseph François Lafitau (*Mœurs des sauvages américains*, op. cit., t. III, p. 15), ou Antoine Jean de Laval : « Sa peau fait tout son habit, hors une pièce longue de 8 pouces, large de six, qui est cousus à une ceinture de la même étoffe de deux doigts de large, laquelle après avoir fait le tour du corps, vient passer entre les cuisses & se noue sous le ventre à la ceinture même » : (*Voyages de la Louisiane fait par ordre du Roy en l'année mil sept cent vingt...*, Paris, J. Mariette, 1728, p. 127) ; voir enfin Chevalier De \*\*\*, *Voyages et aventures du Chevalier de \*\*\**, Londres et Paris, Cassain, 1769, t. IV, p. 172.

Fig. 2 – « Planche du titre ». Lahontan, *Nouveaux Voyages* (édition contrefaite)



Source : The John Carter Brown University at Brown University.

Fig. 3 – « Conduite des prisonniers et leur entrée dans le village »  
(détail). Lafitau, *Mœurs des sauvages américains*, t. III, p. 237



Source : Gallica.

l'exception du brayet »<sup>13</sup>. Il est certain que les mœurs des Indiens intéressent peu ce jeune militaire, davantage préoccupé par les techniques martiales et l'évolution de la guerre contre les Britanniques. Sa remarque montre cependant l'importance du brayet, qui est le seul élément qu'il ait retenu de leur habillement et qu'il mentionne pour signifier que les Indiens sont « presque nus ».

Comme la nudité, le brayet sert aussi de symbole pour représenter les Amérindiens dans les illustrations. Dans la quasi-totalité des gravures de l'époque, en dépit de leur anatomie européenne, les personnages en sont vêtus. C'est le cas, au début du siècle, dans une version contrefaite des *Nouveaux Voyages* de Lahontan (fig. 2), mais aussi, dans les années 1720 chez Lafitau et chez Claude-Charles de Bacqueville de la Potherie (fig. 3 et 4).

La représentation du brayet dans les gravures se traduit par des incohérences qui semblent se répéter chez plusieurs auteurs. Ces incohérences consistent à représenter des Indiens nus ou vêtus du symbolique brayet dans des scènes se déroulant en hiver. Sur l'image du campement d'hiver de Lafitau, tous les personnages en sont habillés malgré leurs activités hivernales (fig. 5). Lafitau évoque l'erreur du graveur dans l'explication de l'image, en préambule des *Mœurs des sauvages américains* : « le graveur a oublié de les envelopper [les Amérindiens] de leurs fourrures, ainsi que la saison le demande »<sup>14</sup>. L'erreur est bien à imputer au graveur, si l'on en juge par la

13. Louis-Antoine de Bougainville, *Écrits sur le Canada*, op. cit., p. 209.

14. Joseph François Lafitau, *Mœurs des sauvages américains*, op. cit., t. III, (non paginé dans le texte).

Fig. 4 – « Divertissements des hommes » (détail).  
Bacqueville de la Potherie, *Histoire de l'Amérique septentrionale*, t. III, p. 24



Source : The John Carter Brown Library at Brown University.

planche montrant les vêtements traditionnels des Amérindiens de différentes nations (fig. 6). Chaque couple représenté est identifié par un chiffre renvoyant à la légende. Le premier représente des « Hurons et Iroquois, homme et femme », les deux suivants un couple d'Algonquins et d'Esquimaux, le quatrième des « peuples du Groënland et de la Nouvelle-Zemble ». Lafitau, désireux de se distancer des stéréotypes rattachés au vêtement amérindien, veille donc à ce que le graveur distingue le vêtement des différents groupes indiens, mais aussi les variations dans le costume féminin et masculin.

Cette nudité de l'Amérindien dans des scènes hivernales se répète chez Lahontan sur l'image montrant un personnage chaussé de raquettes – mode de transport hivernal (fig. 7). Dans l'édition contrefaite, évoquée précédemment, le graveur a pris le soin de corriger l'image originale où le personnage était nu en l'habillant, mais d'un vêtement trop léger dans un tel contexte : un brayet (fig. 8). Cette modification suggère que le brayet, associé à la nudité, est aussi un symbole de l'indianité. Ces images d'Indiens nus chaussés de raquettes ne choquaient probablement pas les contemporains, si l'on se fie aux diverses réutilisations dont l'image fut l'objet postérieurement : on les retrouve en effet dans le *Recueil de voyages au Nord* de Jean-Frédéric Bernard ainsi que dans *L'atlas géographique* d'Henri Abraham Châtelain (fig. 9 et 10). Elles reflètent peut-être

Fig. 5 – « Voyage sur les neiges et campement d’hiver » (détail).  
Lafitau, *Mœurs des sauvages américains*, t. III, p. 220



Source : Gallica.

l'idée très répandue du corps amérindien résistant au froid<sup>15</sup>. Cette importance du brayet dans les descriptions et les images, et son utilisation comme symbole représentatif de l'Amérindien s'expliquent par la force de l'archétype de l'Indien nu. Dans les gravures, l'indianité est représentée par des objets davantage que par le corps qui n'a rien d'Indien. C'est ce qui justifie peut-être la présence quasi constante de certains autres symboles comme le brayet, y compris dans les scènes se déroulant en hiver. Deux autres clichés se répètent dans les gravures du XVIII<sup>e</sup> siècle : la jupe et la coiffe de plumes.

L'historien William Sturtevant a montré que ces deux vêtements, pourtant originaires des Tupinambas du Brésil, ont été utilisés par les Occidentaux jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle pour représenter les Indiens d'Amérique du Nord<sup>16</sup>. La fameuse coiffure se retrouve dans l'image de la bastonnade de Lafitau (fig. 11) et, plus tard, dans le frontispice de l'ouvrage de Jean-Bernard Bossu, sur la tête du grand Soleil, chef des Natchez<sup>17</sup> (fig. 12), qui porte également la jupe tupinamba. Il est paré des attributs indiens masculins qui lui confèrent une double autorité : celle d'un roi (grâce au tatouage du soleil sur sa poitrine<sup>18</sup>) et celle d'un chef de guerre (grâce à son arc et son carquois de flèches).

15. On retrouve cette idée chez Tonti : « À l'égard des vêtements, la plupart ne servent pas, & vont tout nus ; leurs corps sont accoutumés et endurcis à toutes les injures de l'air » (« Relation de la Louisiane ou Mississippi », *op. cit.*, p. 47).

16. William C. Sturtevant, « La tupinambisation des Indiens d'Amérique du Nord », dans Gilles Thérien (dir.), *Les figures de l'Indien*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1988, p. 294.

17. Le frontispice, à la différence de celui de Lahontan, est commenté par l'auteur, ce qui nous permet de saisir son contenu sous-jacent : Jean-Bernard Bossu, *Nouveaux voyages aux Indes Occidentales ; contenant une relation des différents peuples qui habitent les environs du grand fleuve Saint-Louis...*, Paris, Le Jay, 1768, t. I, p. XV-XVI.

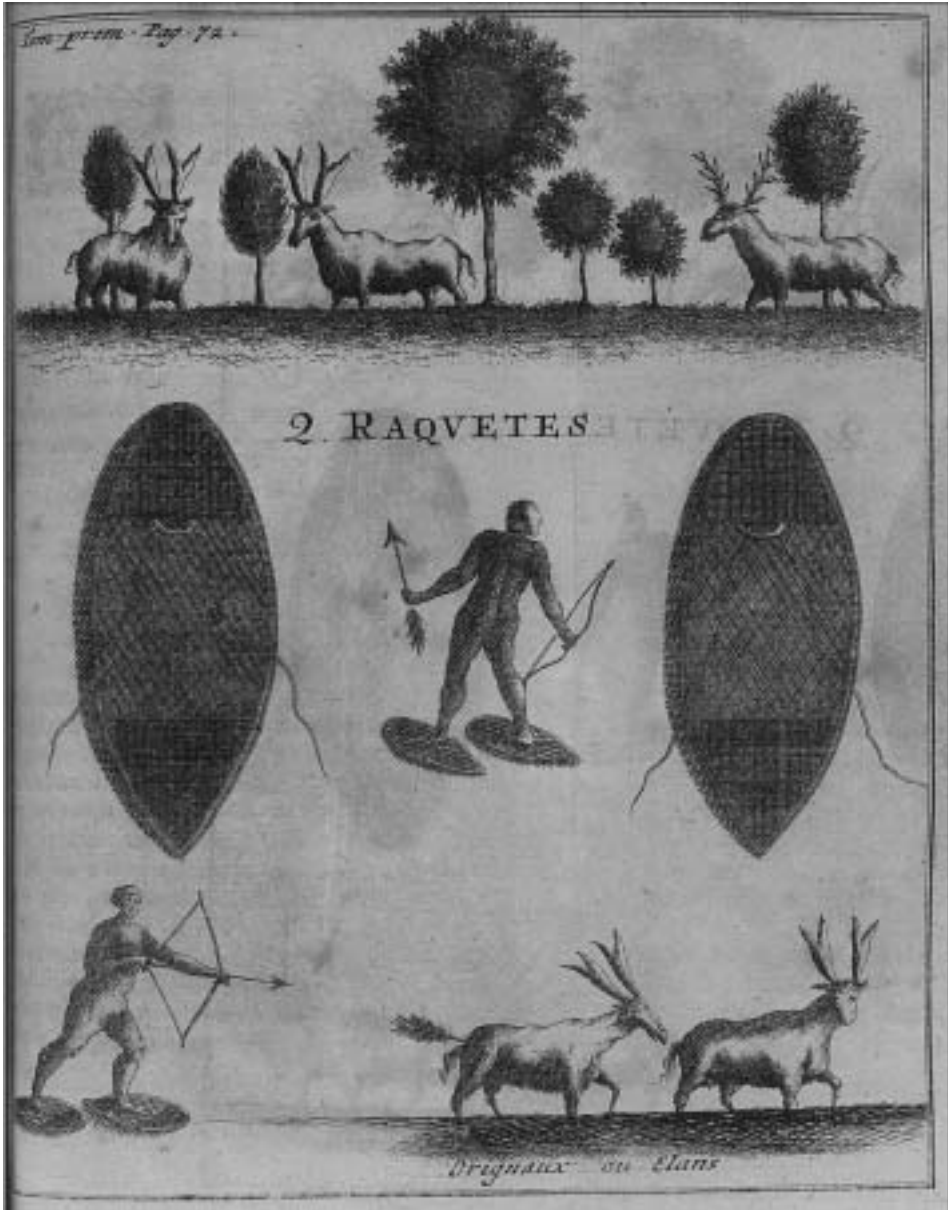
18. Bossu écrit plus loin que le chef des Natchez, le grand Soleil, « portait sur sa poitrine l'image de cet astre, dont il prétendait descendre, et qui était adoré sous le nom d'Ouachil, qui signifie le feu très grand ou le feu suprême » (*ibid.*, t. I, p. 42).

Fig. 6 – « Hurons et Iroquois, hommes et femmes... ».  
Lafitau, *Mœurs des sauvages américains*, t. I, p. 94.



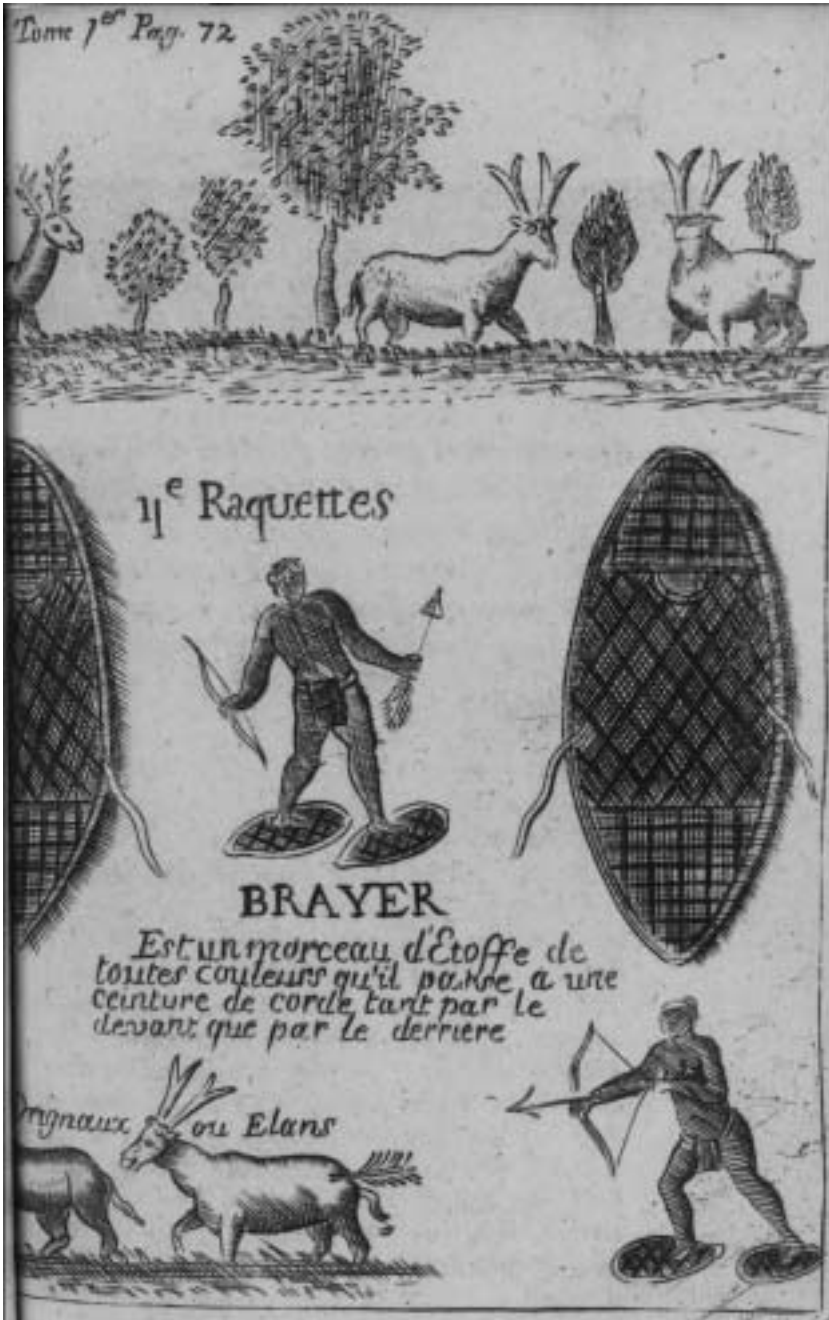
Source : Gallica.

Fig. 7 – « Raquettes ». Lahontan, *Nouveaux Voyages*, t. I, p. 72.



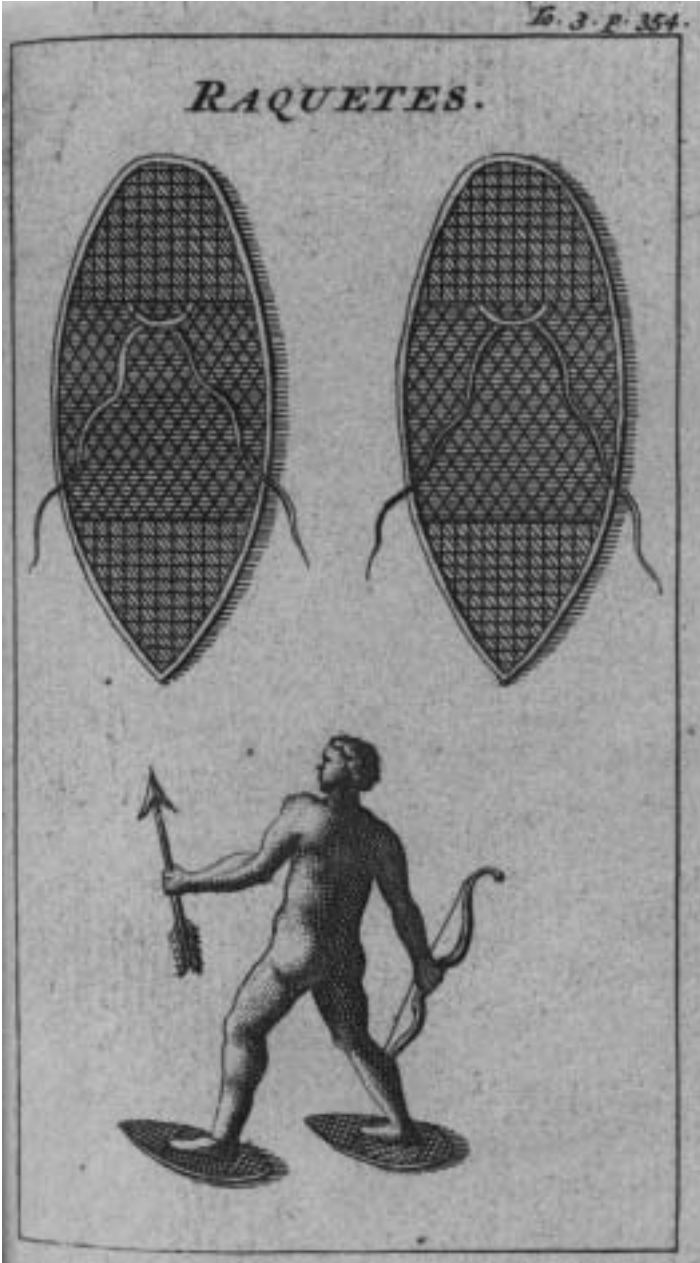
Source : The John Carter Brown Library at Brown University.

Fig. 8 – « Raquettes ». Lahontan, *Nouveaux Voyages*, t. I, p. 72 (édition contrefaite)



Source : The John Carter Brown Library at Brown University.

Fig. 9 – « Homme en raquettes ». J.-F. Bernard, *Recueil de voyages au nord, contenant divers mémoires très utiles au commerce et à la navigation*, Amsterdam, 1715-1738, t. III, p. 354



Source : The John Carter Brown Library at Brown University.

Fig. 10 – « Homme en raquettes », Henri Abraham Chatelain, *Atlas historique*, suit la page 94



Source : The John Carter Brown Library at Brown University.

Dans cette image, le tatouage, qui indique l'appartenance ethnique du personnage, contraste avec la coiffe tupinamba empruntée aux anciennes gravures. Cet exemple montre comment l'incohérence de certaines images vient de ce que les graveurs puisent leurs informations dans différentes sources iconographiques et textuelles.

Cet aspect chaotique n'est pas spécifique à l'iconographie. La description du vêtement dans les textes révèle en général un certain désordre : tantôt les voyageurs empruntent à leurs prédécesseurs, répétant des clichés, tantôt ils cherchent à s'en détacher et à donner des informations précises. Deux pratiques s'affrontent ici : la première reproduit d'anciens clichés, la seconde, propre au XVIII<sup>e</sup> siècle, s'applique à connaître les modes de vie. Cette double pratique se manifeste dans la description de la confection des vêtements amérindiens. À la différence des premières relations de voyage, qui voyaient souvent le vêtement de façon homogène, les auteurs du XVIII<sup>e</sup> siècle, tout en répétant parfois d'anciens archétypes, sont sensibles au fait que les habitudes vestimentaires des Amérindiens varient en fonction du climat.

Fig. 11 – « Frontispice » (détail). Bossu, Jean-Bernard Bossu, *Nouveaux voyages aux Indes Occidentales*



Source : The John Carter Brown Library at Brown University.

L'intérêt des voyageurs pour le vêtement se concentre sur sa confection et sur les matériaux utilisés. Vu comme un produit fabriqué à la main, le vêtement révèle une habileté technique et constitue un signe de civilisation tandis que le brayet, par sa simplicité, est plutôt un signe de sauvagerie. Le vêtement inuit, parfaitement adapté au climat nordique, fascine plusieurs voyageurs. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, Antoine-Denis Raudot décrit les chemises que les Esquimaux confectionnent « avec des vessies et des boyaux de caribou et qu'ils cousent avec du nerf passant aux poignets et au col des brins de baleine avec quoi, ils les attachent », les justaucorps « faits de loup marin », les culottes « faites de peau de chien, de renards et d'ours », ou, enfin, les bottes qu'ils fabriquent avec de la peau de loup marin qui sont « si bien cousues et la couture en est si bien faite qu'elles ne prennent point l'eau ». Cette description met l'accent sur la confection élaborée et sur les matériaux utilisés en fonction des différentes parties du corps. Ces vêtements sont conçus avec une telle précision que le corps est parfaitement protégé : « tout est couvert excepté le visage et les mains »<sup>19</sup>. Cet intérêt pour la confection des vêtements relève de la fascination pour la capacité des Amérindiens à s'adapter à l'environnement.

Lafitau insiste lui aussi sur les matériaux utilisés par les Inuit : les « vessies et les intestins de poisson » pour les chemises, la peau de loup marin ou de cerf pour la casaque. Il décrit également la précision de ces ouvrages qu'il trouve travaillés « fort proprement », « bien préparés » et « bien cousus ». Ces vêtements, représentés sur la figure 6, sont fabriqués de façon à protéger le corps de façon optimale : les Esquimaux coupent les pièces de peau de différentes bandes et les « cousent si bien les unes aux autres, qu'elles ne paraissent faire qu'une même pièce »<sup>20</sup>.

La gravure de Bacqueville de la Potherie représentant un Inuit fournit des détails précis concernant le vêtement (fig. 12). L'intérêt du graveur se concentre sur l'aspect ethnographique : le vêtement est figuré sous différents angles, à la manière d'une planche encyclopédique. Il ne s'agit plus, comme, par exemple, sur les frontispices de

19. Antoine-Denis Raudot, *Relation par lettres de l'Amérique Septentrionale*, op. cit., p. 48-49.

20. Joseph François Lafitau, *Mœurs des sauvages américains*, op. cit., t. III, p. 24.

Fig. 12 – « Esquimau ». Bacqueville de la Potherie, *Histoire de l'Amérique septentrionale*, t. I, p. 80



Source : Bibliothèque et Archives Canada.

Lahontan et de Bossu, de donner une représentation symbolique des Indiens. Cette image est fidèle au texte qui est, lui aussi, très précis :

Leur justaucorps est comme un domino de chanoine avec des manches, dont le bout leur vient à l'extrémité du dos, fait de peaux d'animaux, comme d'ours, de loups marins, de caribous et de peaux de Godes, qui sont des oiseaux de mer, cousus d'une délicatesse achevée, (nos couturières n'en approchent point) avec de petits nerfs d'animaux très fins. Leurs aiguilles sont apparemment d'arêtes de poisson<sup>21</sup>.

Bacqueville, comme Raudot, relève les différents matériaux employés pour la fabrication des vêtements et la précision avec laquelle ils sont assemblés. Ces vêtements couvrent parfaitement le corps tout en le laissant libre de ses mouvements. En transmettant ses connaissances du vêtement esquimau, Bacqueville souhaite peut-être être utile aux futurs colons qui voudraient implanter une colonie dans la baie d'Hudson. Comme Bacqueville est un militaire et qu'il a à cœur d'informer les autorités coloniales, cette hypothèse est fort plausible. *L'Histoire de l'Amérique Septentrionale* revêt en effet une certaine importance stratégique, qui explique probablement qu'un délai important se soit écoulé entre la date de l'approbation de l'ouvrage par le censeur royal, en 1702, et sa publication, les autorités craignant sans doute que ces précieuses informations ne tombassent aux mains des Britanniques<sup>22</sup>. C'est sans doute par pragmatisme que Bacqueville recueille ces renseignements sur l'habillement esquimau, seul capable de protéger efficacement le corps sous une telle latitude.

La concordance entre l'image du costume inuit et le texte constitue cependant une exception dans la relation de voyage de Bacqueville. Les gravures du troisième tome sont beaucoup plus stéréotypées. Sur la gravure montrant les jeux des jeunes hommes, tous sont vêtus à l'européenne, à l'exception du personnage tourné de trois-quarts, à gauche du groupe, qui porte un brayet (fig. 4). L'accent est moins mis sur la tenue vestimentaire que sur les instruments de musique amérindiens.

Les voyageurs cherchent aussi à décrire les différents types de vêtements portés par les Amérindiens. Ils nous apprennent que les hommes iroquoiens portent parfois des tuniques qui sont des « sortes de chemises sans bras, faites de deux peaux de chevreuil, minces et légères, dépouillées entièrement de leur poil et découpées en guise de frange par le bas, et à la naissance des épaules »<sup>23</sup>, auxquelles ils peuvent ajouter des bras postiches. Ils portent aussi des bas ou « mitasses » faits d'une « peau repliée et cousue, laquelle s'étrécit dans le même sens que la jambe, et à qui on laisse en dehors une frange ou un rebord de quatre doigts de largeur ». Les femmes portent ces mitasses jusqu'aux genoux et les hommes jusqu'à mi-cuisses<sup>24</sup>. Leurs souliers sont faits d'une

21. Claude-Charles Le Roy M. de Bacqueville de la Potherie, *Histoire de l'Amérique septentrionale, contenant le voyage du fort Nelson dans la baie d'Hudson, à l'extrémité de l'Amérique, le premier établissement des français dans ce vaste pays, la prise dudit fort de Nelson...*, Paris, Nion et Didot, 1722, t. I, p. 79.

22. Alain Beaulieu, « La découverte de la politique amérindienne : l'*Histoire de l'Amérique Septentrionale* de Bacqueville de la Potherie (1722) », communication présentée le 20/04/05 au 130<sup>e</sup> Congrès des Sociétés Historiques et Scientifiques. Voyages et voyageurs, La Rochelle, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de la Rochelle, 18-23 avril 2005.

23. Claude-Charles Le Roy M. de Bacqueville de la Potherie, *Histoire de l'Amérique septentrionale*, op. cit., t. III, p. 26 ; Antoine-Denis Raudot, *Relation par lettres de l'Amérique Septentrionale*, p. 64 ; André-Joseph Pénicault, « Relations ou annales véritables de ce qui s'est passé dans le pays de la Louisiane », op. cit., p. 445.

24. Joseph François Lafitau, *Mœurs des sauvages américains*, op. cit., t. III, p. 26 ; voir également Anonyme, « Relation de la Louisiane ou Mississippi. Écrite à une dame, par un officier de marine », op. cit., p. 12 ; voir aussi Antoine-Denis Raudot, *Relation par lettres de l'Amérique Septentrionale*, op. cit., p. 64 ; voir enfin Lahontan, *Œuvres complètes*, éd. critique par Réal Ouellet et Alain Beaulieu, Montréal, Presses de l'Université du Québec à Montréal, 1990, p. 636.

peau simple, légèrement froncée au niveau des orteils où elle est cousue à une languette de cuir ; « on reprend ensuite tous les plis avec des courroies de la même peau, qu'on passe dans des trous pratiqués de distance en distance, et qu'on lie au-dessus du talon, après les avoir croisés sur le col du pied »<sup>25</sup>.

En 1755, le capitaine Pouchot, soucieux de perfectionner l'efficacité de l'armée française au Canada, estime que les souliers des Amérindiens sont bien plus efficaces que ceux des Français. Il décrit de quelle manière ils se préservent du froid, spécifiant qu'il donne « ces détails parce qu'un pareil ajustement serait fort bon pour des troupes qu'on voudrait faire marcher l'hiver, et éviterait bien des maux aux soldats »<sup>26</sup>. Cette description est donc tout à fait pragmatique. Il fournit même quelques techniques indiennes pour lutter contre les engelures<sup>27</sup>. La description se doit d'être précise et objective car ces informations cruciales permettront d'améliorer l'efficacité de l'armée en Nouvelle-France.

Les voyageurs mentionnent aussi les autres techniques indiennes pour se prémunir contre le froid : par exemple, celle consistant à s'envelopper « de manière négligée » dans des couvertures ou « robes » de peau frangées<sup>28</sup>. Les femmes abenaquises portent une couverture autour de la taille et une autre sur la tête qui leur sert de manteau<sup>29</sup>. L'artiste chargé d'illustrer l'ouvrage de Le Page du Pratz offre une représentation de ces couvertures (fig. 13). Ce graveur, à la différence de celui de Lahontan qui représentait des indigènes nus en raquettes, prend un soin particulier de montrer sur deux gravures que les Amérindiens de la Louisiane portent un vêtement différent suivant la saison. La première porte l'inscription « Naturels en hyver », et la seconde « Naturels en été » (fig. 1).

Une image tirée de la relation de voyage de Bossu illustre aussi cette sorte de couverture portée par les hommes et faite d'une peau d'animal (fig. 14). Le personnage porte ce que l'on devine être un brayet. Comme les gravures de Le Page du Pratz, cette illustration se distingue des autres par sa précision. Le personnage tient dans la main droite un tomahawk, dont on peut distinguer les détails : il est décoré de plumes en son sommet. La coiffure a fait l'objet du même souci réaliste. Ses cheveux sont longs et attachés sur le sommet du crâne. Cette image se distingue des autres gravures illustrant l'ouvrage de Bossu, qui sont davantage stéréotypées (fig. 11 et 15) : elle nous montre qu'un même ouvrage peut donner plusieurs représentations radicalement différentes des

25. Joseph François Lafitau, *Mœurs des sauvages américains*, op. cit., t. III, p. 26-27 ; voir aussi Chevalier De \*\*\*, *Voyages et aventures du Chevalier de \*\*\**, op. cit., t. IV, p. 173 ; voir également Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents, Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France, 1610-1791. The Original French, Latin and Italian text, with English Translations and Notes*, Cleveland, Ohio, Burrows Brothers Company, 1896-1901, t. LXVIII, p. 265, t. LXVII, p. 134 (citée en abrégée JR) ; voir encore Pierre Pouchot, *Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique septentrionale entre la France et l'Angleterre. Suivie de l'observation dont plusieurs sont relatives au théâtre actuel de la guerre et de nouveaux détails sur les mœurs et les usages des sauvages avec des cartes topographiques*, Yverdon, 1781, t. III, p. 234, p. 286 ; ou encore Anonyme « Relation de la Louisiane ou du Mississippi. Écrite à une dame, par un officier de marine », op. cit., p. 12 ; voir également M. Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, op. cit., t. II, p. 194 ; voir aussi J.C.B., *Voyage au Canada dans le Nord de l'Amérique Septentrionale fait depuis l'an 1751 jusqu'en 1761 par J.C.B.*, Québec, Léger Brousseau, 1887, p. 222-223 ; voir enfin Lahontan, *Œuvres complètes*, op. cit., p. 636.

26. Pierre Pouchot, *Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique Septentrionale*, op. cit., t. III, p. 287-288.

27. *Ibid.*, t. III, p. 288.

28. Joseph François Lafitau, *Mœurs des sauvages américains*, op. cit., t. III, p. 27-28 ; voir aussi Antoine-Denis Raudot, *Relation par lettres de l'Amérique Septentrionale*, op. cit., p. 64 ; voir JR, t. LXVIII, p. 265 ; voir également Pierre Pouchot, *Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique Septentrionale*, op. cit., t. III, p. 242 ; voir, finalement, Lahontan, *Œuvres complètes*, op. cit., p. 636.

29. JR, t. LXVII, p. 134.

Fig. 13 – « Naturels en hyver ».  
Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, t. II, p. 309



Source : The John Carter Brown Library at Brown University.

Fig. 14 – « Un père se sacrifiant pour son fils ». Bossu, Jean-Bernard Bossu, *Nouveaux voyages aux Indes Occidentales*, 1768



Source : Bibliothèque et Archives Canada.

Amérindiens. Elle est cependant la seule du corpus à montrer une certaine cohérence entre les différents éléments qui la composent.

Les voyageurs livrent également des informations sur le vêtement féminin. Chez les Louisianaises, il se résume à une pièce de Limbourg<sup>30</sup> qu'« elles tournent (...) autour de leur corps et sont bien cachées depuis la ceinture jusqu'aux genoux ; quand elles n'ont point de Limbourg, elles emploient au même usage une peau de chevreuil »<sup>31</sup>. Nous

30. La manufacture de Limbourg, non loin de Liège, produisait des draps fins de grande réputation à l'étranger et en France en particulier ; à ce sujet, voir Jacques Savary des Brûlons, *Dictionnaire portatif du commerce contenant des connaissances de tous les pays, ou les principaux et nouveaux articles concernant le commerce et l'économie : les arts, les manufactures, les fabriques, la minéralogie, les drogues, les plantes, les pierres précieuses &c. &c.*, publié par la société topographique, 1770, t. II, p. 395. »

31. M. Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, *op. cit.*, t. II, p. 191 ; voir également Benjamin Dumont de Montigny, *Mémoires historiques sur la Louisiane*, *op. cit.*, t. I, p. 138 ; Anonyme, « Relation de la Louisiane ou Mississipi. Écrite à une dame, par un officier de marine », *op. cit.*, p. 12.

Fig. 15 – « Le messager ». Bossu, Jean Bernard Bossu.  
*Nouveaux voyages aux Indes Occidentales*, 1768



Source : Bibliothèque et Archives Canada.

Fig. 16 – « Femme et fille » (détail).  
 Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, t. II, p. 310



Source : The John Carter Brown University at Brown University.

voyons ici, à nouveau, la curiosité portée à la matière utilisée. Dans cet exemple, ce matériau témoigne du degré de métissage : les femmes préfèrent le Limbourg à la peau de chevreuil. La curiosité du voyageur se concentre aussi sur l'élaboration du vêtement. Ici, il s'agit d'un simple drapé. La simplicité de la confection du vêtement est associée à sa fonction : il sert à « cacher » le corps. La figure 16 représente ce vêtement. Selon André-Joseph Pénicault, les femmes portent « une robe de toile blanche, qui leur traîne depuis le col jusqu'aux pieds, à peu près faite comme nos Andriennes des dames de France »<sup>32</sup>. Les Tonicas portent un habit de toile de mûrier qu'elles filent comme du chanvre ou du lin. Jacques Gravier juge la frange de leur jupon « très bien travaillé aussi bien que leur manteau ou tout uni ou ouvragé en losanges ou en carreaux, ou en hermine, qu'elles portent pour ordinaire en baudrier et rarement sur les épaules »<sup>33</sup>. Le regard du jésuite se concentre sur la fabrication.

Les femmes algonquines, explique Lafitau, portent « une espèce d'étole ou de robe sans bras, nouée sur les épaules »<sup>34</sup>. Raudot en décrit de semblables chez les femmes d'Amérique Septentrionale. Elles sont décorées de peinture noire, rouge et jaune, et sont « ornées de porc-épic, d'ongles d'aigles et d'oiseaux de proie, de pieds d'origaux, et de petits morceaux de cuivre »<sup>35</sup>. Les iroquoïennes « n'ont qu'une espèce de jupe ceinte sur les reins et qui finit au-dessus du genou »<sup>36</sup>.

L'utilisation du vêtement comme parure chez les Amérindiens est relevée par plusieurs auteurs, parfois de façon neutre, afin de souligner l'habileté des Amérindiens à confectionner ces vêtements. Un jésuite remarque, par exemple, que chez les Iroquois, les mitasses peuvent être ornées « de rubans et de diverses fleurs qu'ils font avec du poil d'original teint en rouge ou en jaune, et assez justes à la jambe pour qu'on voie toute la finesse »<sup>37</sup>. La fonction ornementale du vêtement fait l'objet d'un jugement négatif chez certains voyageurs. Pour Claude Le Beau, par exemple, les Iroquois ont une façon de se vêtir « un peu trop comique ». Il dresse d'eux un portrait très ironique : « les Iroquois que l'on peut regarder comme de beaux hommes semblent faire tout leur possible pour se rendre laids ». Les pratiques vestimentaires gâchent ainsi la beauté physique, ce qui montre leur sauvagerie. De plus, ils ont un goût démesuré pour la parure, leur toilette les occupant « autant que les dames d'Europe et beaucoup plus que les sauvagesses »<sup>38</sup>. Les genres masculin et féminin sont inversés dans la représentation du corps amérindien : non seulement les hommes ressemblent physiquement aux femmes car ils sont imberbes, mais ils sont occupés à leur apparence tandis que leurs épouses travaillent. La fonction ornementale du vêtement qui sert à embellir, à mettre en valeur certaines parties du corps et à distinguer celui qui le porte<sup>39</sup>, qui est la fonction première du vêtement dans les sociétés dites primitives, est ici dénoncée moralement par le voyageur. Leur « vanité » va jusqu'à faire voir « de cabane en cabane la beauté de leurs ajustements »<sup>40</sup>.

32. André-Joseph Pénicault, « Relations ou annales véritables de ce qui s'est passé dans le pays de la Louisiane », *op. cit.*, p. 446.

33. Jacques Gravier, *Relation ou journal*, *op. cit.*, p. 30, 46.

34. Joseph François Lafitau, *Mœurs des sauvages américains*, *op. cit.*, t. III, p. 25.

35. Antoine-Denis Raudot, *Relation par lettres de l'Amérique Septentrionale*, *op. cit.*, p. 64.

36. Joseph François Lafitau, *Mœurs des sauvages américains*, *op. cit.*, t. III, p. 25 ; voir aussi J.C.B., *Voyage au Canada*, *op. cit.*, p. 223.

37. JR, t. LXVIII, p. 265 ; voir aussi Pierre Pouchot, *Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique Septentrionale*, *op. cit.*, t. III, p. 234.

38. Claude Le Beau, *Aventures du Sieur C. Le Beau*, *op. cit.*, t. II, p. 51.

39. René König, *Sociologie de la mode*, Paris, Payot, 1969, p. 66.

40. Claude Le Beau, *Aventures du Sieur C. Le Beau*, *op. cit.*, t. II, p. 55.

Cette nécessité de se montrer tient à la place capitale faite au paraître dans la société iroquoise. La primauté de l'apparence n'est donc pas exclusive de la société française. Chez les Iroquois, l'habit sert à mettre en valeur le corps et à obtenir une reconnaissance individuelle et collective<sup>41</sup>. Ce besoin de paraître est perçu par Le Beau avec ironie, ce qui lui permet de mettre l'autre à distance et d'exprimer sa supériorité.

Ces descriptions traduisent le souci chez plusieurs voyageurs de distinguer les usages des différentes nations amérindiennes, et de décrire les techniques vestimentaires. En résumé, lorsque ces techniques sont considérées comme rudimentaires, le vêtement a pour unique fonction de cacher la nudité. C'est le cas du brayet ou des couvertures. Lorsque sa conception est plus complexe, le vêtement est davantage valorisé aux yeux des voyageurs bien qu'ils y voient parfois un signe de coquetterie. Il convient de se demander désormais comment les voyageurs ont interprété les pratiques vestimentaires amérindiennes.

### L'interprétation sociale du vêtement amérindien

Raisonnant selon les schèmes européens de leur époque, les voyageurs cherchent à distinguer dans l'habillement amérindien le rang de chacun. Ils s'efforcent de décrypter dans l'ajustement des chefs des marques de leur autorité. Bossu, qui vient d'une culture où le vêtement militaire est complexe et hiérarchisé, est surpris de voir l'empereur des Kaouytas ne porter « ni veste ni culotte, mais seulement un brayet »<sup>42</sup>. Par son vêtement même, le chef indien se voit discrédité aux yeux de Bossu. Un autre voyageur, Le Page du Pratz, observe des différences dans le vêtement des chefs natchez qui sont les seuls parmi les guerriers à porter « des brayets de peau noire »<sup>43</sup>. Ce détail révèle une hiérarchie dans le vêtement à l'intérieur du groupe : le chef se différencie des autres par son brayet noir dont la couleur symbolise la mort. Cependant, pour des Européens, cette marque distinctive est insignifiante car le brayet, rattaché à la nudité, est le vêtement du commun. Cette incompréhension se répète, en 1757, chez un jésuite, déçu de voir que, dans une assemblée d'Algonquins, d'Abenaquis et de Népissingues, « les chefs et les capitaines ne sont distingués de ceux-ci que par le hausse-col et de ceux-là que par le médaillon qui représente d'un côté le portrait du roi et au revers Mars et Bellone »<sup>44</sup>. Les seuls ornements qui permettent de distinguer les chefs de guerre des autres guerriers sont des objets de parure et des bijoux. Le hausse-col porté seul et le médaillon ne constituent aucunement des signes de pouvoir pour le jésuite. Pourtant, les Amérindiens accordent une forte charge symbolique à ces objets. Laurier Turgeon a montré que les Amérindiens portent souvent les bijoux aux principales articulations afin de les protéger<sup>45</sup>. Le fait que le chef porte un hausse-col permet ainsi de protéger sa tête, et métaphoriquement de protéger la communauté, la tête étant rattachée au pouvoir et à l'esprit.

De même que les chefs ne se distinguent pas des autres membres du groupe par leur vêtement, les esclaves ne sont pas discriminés par leur tenue vestimentaire. Au contraire, le fait de dévêtir le captif et de lui donner de nouveaux habits permet de l'arracher à sa communauté d'origine et de l'intégrer au groupe<sup>46</sup>. Antoine Bonnefoy,

41. René König, *Sociologie de la mode*, op. cit., p. 66.

42. Jean-Bernard Bossu, *Nouveaux voyages aux Indes Occidentales*, op. cit., t. II, p. 65.

43. M. Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, op. cit., t. II, p. 190.

44. *JR*, t. LXX, p. 96.

45. Laurier Turgeon, « Perles, parures et régimes de valeurs en France et en Amérique du Nord, vers 1500-1650 », loc. cit., p. 81.

46. Pierre Pouchot, *Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique Septentrionale*, t. III, p. 350 ; James Axtell, « White Indians of Colonial America », *The William and Mary Quarterly*, 3rd Ser., vol. 32, n° 1, 1975, p. 70-73.

retenu captif chez des Cherokees pendant plusieurs mois, raconte dans son bref journal qu'il est adopté comme un membre de la tribu et vêtu comme ses ravisseurs<sup>47</sup>. Le vêtement exprime donc l'appartenance collective. Le fait que les chefs et les esclaves soient habillés comme les autres membres du groupe traduit une recherche d'uniformité dans la présentation générale de la communauté et un besoin de constituer une unité morale<sup>48</sup>.

L'absence de hiérarchie dans le vêtement se traduit aussi dans la ressemblance entre l'habillement des femmes et celui des hommes. Chez les nations des Pays d'en Haut, les uns et les autres portent des chemises et des couvertures tendues sur leurs épaules. Bonnefons écrit « que les femmes sont vêtues comme les hommes, excepté l'ornement de la tête (...) et qu'au lieu du brayet c'est un jupon de peau ou de drap »<sup>49</sup>. La distinction, on le voit, ne s'exprime pas dans le vêtement, mais dans la coiffure et le tatouage qui permettent d'inscrire physiquement la place de l'individu dans la société. La peau, et non le vêtement, servirait donc à marquer la différence sexuelle. Pour les observateurs français, le vêtement révèle l'absence de hiérarchie dans les sociétés amérindiennes, ce qui constitue un signe de sauvagerie et apporte un nouvel argument favorable à la colonisation.

Malgré l'apparente uniformité sociale du vêtement chez les Amérindiens, il arrive que des voyageurs, plus soucieux de véricité, identifient certaines règles régissant le port des habits. Ces règles sont basées sur l'âge, le sexe de la personne, mais aussi sur le port du vêtement dans les espaces social et domestique. Lahontan rapporte un interdit imposé aux hommes des nations d'Amérique Septentrionale : « les vieillards et les hommes mariés ont une pièce d'étoffe pour leur couvrir le derrière et la moitié des cuisses par devant, au lieu que les jeunes gens sont nus comme la main<sup>50</sup> ». Le sentiment de pudeur n'est donc pas étranger aux Indiens. Chez les Tonicas, les filles sont nues ou très peu habillées jusqu'à l'âge de douze ans, quelquefois plus, jusqu'à ce qu'elles soient mariées. Une fois mariées, elles sont couvertes depuis la ceinture jusqu'aux genoux<sup>51</sup>. Dumont de Montigny rapporte le même type de coutume parmi les nations de la Louisiane : avant qu'elles ne perdent leur virginité, les filles peuvent porter le jupon appelé « Alconand » ; elles doivent se vêtir d'un vêtement spécifique<sup>52</sup>. Pénicault explique que les jeunes filles natchez ne portent que le brayet, qu'elles quittent quand surviennent leurs premières menstruations pour porter la robe des femmes<sup>53</sup>. D'après le Page du Pratz, chez les Naturels de la Louisiane, les garçons et les filles ne portent pas de vêtement :

dès que leurs filles ont huit à dix ans, elles sont couvertes depuis la ceinture jusques à la cheville du pied à une frange de fils de mûriers attachés à une bande qui pend au-dessus du nombril qui se rejoint par-derrrière à la première ; entre l'une et l'autre le ventre se trouve couvert d'un réseau qui y tient, et il n'y a par-derrrière que deux gros cordons qui ont chacun un gland. Les garçons ne commencent à se couvrir que vers l'âge de douze ou treize ans<sup>54</sup>.

47. Antoine Bonnefons, « Journal of Antoine Bonnefons, Containing the Circumstances of his Captivity Among the Cherokee Indians, from his Departure from New Orleans in August, 1741, in the Pirogue of the Sieur Chauvin dit Joyeuse, of Whom he was Engagé, Till his Arrival Among the Allibamou », dans Newton D. Mereness (éd.), *Travels in the American Colonies*, New York, The MacMillan Company, 1916, p. 246.

48. René König, *Sociologie de la mode*, op. cit., p. 68.

49. Pierre Pouchot, *Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique Septentrionale*, op. cit., t. III, p. 233, 287 ; voir aussi J.C.B., *Voyage au Canada*, op. cit., p. 223.

50. Lahontan, *Œuvres complètes*, op. cit., p. 636.

51. Thaumur de la Source, « Lettre de M. Thaumur de la Source », op. cit., p. 55.

52. Benjamin Dumont de Montigny, *Mémoires historiques sur la Louisiane*, op. cit., t. I, p. 138-139 ; voir aussi Chevalier De \*\*\*, *Voyages et aventures du Chevalier de \*\*\**, op. cit., t. IV, p. 172.

53. André-Joseph Pénicault, « Relations ou annales véritables de ce qui s'est passé dans le pays de la Louisiane », op. cit., p. 446.

54. M. Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, op. cit., t. II, p. 193.

Dans plusieurs cultures indiennes, l'âge de la puberté est marqué, par l'adoption du vêtement, ou par un changement du type d'habit. Le vêtement sert ainsi à cacher les parties génitales et à marquer une étape du développement de la personne.

Le port de certains vêtements est défini en fonction de l'espace domestique et de l'espace social. À l'extérieur, remarque Lafitau, les hommes portent la tunique, les mitasses, les souliers et la robe, mais ils gardent simplement le brayet quand ils rentrent dans leur cabane. Il faut dire que chez les Iroquois, la nudité n'est pas socialement admise : exhiber un prisonnier condamné au bûcher dénudé constitue l'offense la plus grande que l'on puisse lui faire<sup>55</sup>. En mentionnant cette règle de pudeur, Lafitau veut montrer que les Indiens peuvent être « gênés » et craindre de « blesser la modestie » en portant seulement le brayet<sup>56</sup>. Le même sentiment de pudeur se retrouve chez les femmes natchez qui, dans leur cabane, sont vêtues d'une simple jupe qu'elles troquent pour une robe lorsqu'elles doivent sortir<sup>57</sup>. Les « jeunes gens des deux sexes », dit un auteur anonyme, « vont nus comme la main, à moins qu'ils ne soient obligés de faire des visites »<sup>58</sup>. La nudité des jeunes n'est donc pas totale, puisqu'elle est prohibée dans le contexte social. Le sentiment de pudeur se retrouve aussi à l'intérieur du foyer, note Pouchot, qui explique que les hommes couchent nus tandis que les femmes gardent leur machicoté<sup>59</sup> « par décence »<sup>60</sup>.

Les voyageurs sont conscients que le port des habits est soumis à un certain nombre de normes. Cependant, comme ces normes tiennent à l'âge et au sexe de l'individu et non à sa fonction sociale, ils perçoivent le vêtement comme un signe de chaos et une preuve supplémentaire de la barbarie des mœurs amérindiennes. Ils sont sensibles également à l'introduction des vêtements européens dans les habitudes vestimentaires amérindiennes.

### Le métissage vestimentaire

Pendant la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, les nombreux contacts et échanges entre Amérindiens et Français se manifestent dans le métissage vestimentaire dont les effets sont particulièrement prononcés chez les groupes vivant à proximité des Français. Les voyageurs s'intéressent donc à cette question avant tout pour des raisons commerciales, car elle touche à la traite des fourrures. Un voyageur anonyme qui se rend en Louisiane en 1717 décrit les produits vendus par les traiteurs aux Amérindiens : « Ils vendent de plus aux sauvages de grosses couvertures de laine, qui servent d'habits à plusieurs, du drap de Limbourg rouge ou bleu, des habits de ce drap tout faits, de grosses chemises, et des chapeaux dont ils trouvent l'usage fort commodes, des couteaux, des haches, des pioches, de petits miroirs, de la rassade, et du vermillon »<sup>61</sup>.

55. Claude-Charles Le Roy M. de Bacqueville de la Potherie, *Histoire de l'Amérique septentrionale...*, op. cit., t. III, p. 15.

56. Joseph François Lafitau, *Mœurs des sauvages américains*, op. cit., t. III, p. 25.

57. Jacques Gravier, *Relation ou journal du R.P. Jacques Gravier de la Compagnie de Jésus, en 1700 depuis le pays des Illinois jusqu'à l'embouchure du Mississippi à 17 lieues de sa décharge dans le golfe ou mer du Mexique le 16 février 1701*, Nouvelle York, Isle de Manate, de la Presse Cramoisy de Jean-Marie Shea, 1859, p. 46.

58. Chevalier de \*\*\*, *Voyages et aventures du Chevalier de \*\*\**, op. cit., t. IV, p. 172 ; voir aussi Lahontan, *Œuvres complètes*, op. cit., p. 636.

59. Machicoté : mot d'origine amérindienne désignant une jupe ou un jupon de femme.

60. Pierre Pouchot, *Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique Septentrionale*, op. cit., t. III, p. 233.

61. Anonyme, « Relation de la Louisiane ou Mississippi. Écrite à une dame, par un officier de marine », op. cit., p. 11.

Raudot, comme plusieurs observateurs, remarque le goût des Indiens pour les tissus européens, pour les chemises, mais aussi pour les couvertures<sup>62</sup> : « ils préfèrent les uns et les autres nos chemises de toiles de Lyon, nos étoffes et nos couvertes à toutes ces peaux »<sup>63</sup>. Des études confirment que les articles textiles français (toiles, étoffes, couvertures, chemises...), qui étaient déjà, dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, les produits européens les plus recherchés par les Amérindiens du Pays d'en Haut<sup>64</sup>, gagnent encore en popularité au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>65</sup>. Cet attrait pour les produits français s'explique par plusieurs raisons. Ils sont commodes, légers, plus faciles à transporter lors des déplacements. Les femmes, auxquelles incombe la tâche de confectionner les vêtements, apprécient ces produits finis qui les soulagent sans doute d'une importante charge de travail<sup>66</sup>. L'attrait des habits européens vient aussi de la couleur vive, notamment le rouge, qui a une très forte charge symbolique et qui est associé à la vie<sup>67</sup>. Pour reprendre les termes d'un voyageur anonyme, « les couleurs modestes ne sont pas de leur goût »<sup>68</sup>. Les uniformes français et les marques de la vie militaire sont aussi très prisés chez les Amérindiens. Le jésuite Luc-François Nau observe que « par-dessus leur chemise, ils ont ordinairement un habit à la française galonné sous toutes les coutures »<sup>69</sup>. Ce goût vestimentaire traduit le caractère guerrier des sociétés indiennes et le respect des Indiens pour les officiers français auxquels ils souhaitent ressembler. Dans le même sens, il est possible que les Indiens apprécient particulièrement les chemises, portées elles aussi par les officiers français. Les vêtements européens sont appréciés également car, venant d'ailleurs, ils ont une charge symbolique particulière. Le fait de pouvoir se parer de ces objets leur donne peut-être une valeur supplémentaire car ils embellissent le corps et permettent d'« exprimer efficacement des valeurs abstraites, sociales et politiques »<sup>70</sup>. Porter des vêtements européens, enfin, est un moyen d'exprimer une appropriation et un pouvoir par rapport à l'autre, que l'on possède alors de façon symbolique par le biais du corps.

Si les voyageurs voient l'adoption des vêtements européens comme un signe positif d'acculturation, ils jugent leur utilisation détournée comme une preuve de sauvagerie. Les Indiens adoptent les habits européens en les intégrant dans leur culture, ce qui ne signifie nullement l'abandon de l'habit traditionnel<sup>71</sup>. Le brayet en peau est parfois remplacé par

62. Antoine-Denis Raudot, *Relation par lettres de l'Amérique Septentrionale*, op. cit., p. 64 ; voir aussi Pierre Pouchot, *Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique Septentrionale*, op. cit., t. III, p. 233, 242 ; Anonyme, « Relation de la Louisiane ou Mississippi. Écrite à une dame, par un officier de marine », op. cit., p. 11 ; J.C.B., *Voyage au Canada*, op. cit., p. 222 ; Lahontan, *Œuvres complètes*, op. cit., p. 636 ; Joseph François Lafitau, *Mœurs des sauvages américains*, op. cit., t. III, p. 28.

63. Pierre Pouchot, *Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique Septentrionale*, op. cit., t. III, p. 233.

64. Gilles Havard, *Empire et métissages. Indiens et Français dans les Pays d'en Haut, 1660-1715*, Québec, Septentrion, 2003, p. 568.

65. Dean L. Anderson, « The Flow of European Goods into the Western Great Lakes Region, 1760 », dans Jennifer S. Brown et alii, *The Fur Trade Revisited*, East Lansing, Michigan State University Press, 1985, p. 109, cité par *ibid.*

66. *Ibid.*, p. 565-577.

67. Un auteur anonyme note qu'ils « aiment beaucoup la couleur » de l'écarlate (Chevalier De \*\*\*, *Voyages et aventures du Chevalier de \*\*\**, op. cit., t. IV, p. 172).

68. Anonyme, « Relation de la Louisiane ou Mississippi. Écrite à une dame, par un officier de marine », op. cit., p. 11.

69. *JR*, t. LXVIII, p. 265.

70. Laurier Turgeon, « Perles, parures et régimes de valeurs en France et en Amérique du Nord, vers 1500-1650 », op. cit., p. 80.

71. Joseph François Lafitau, *Mœurs des sauvages américains*, op. cit., t. III, p. 28 ; sur ce point, Le Beau copie Lafitau, *Aventures du Sieur C. Le Beau*, op. cit., t. II, p. 57.

un morceau de drap rouge ou bleu appelé « Limbourg »<sup>72</sup>. L'adoption se manifeste aussi par la confection de vêtements traditionnels avec des tissus européens, en changeant seulement comme le dit Lafitau, « la matière de leurs habits »<sup>73</sup>.

L'appropriation des habits européens se fait aussi par l'usure des vêtements, note Pouchot : « Ils ne les quittent plus [leurs chemises] jusqu'à ce qu'elles soient usées ou pourries »<sup>74</sup>. Dans la culture d'Ancien Régime, l'usure constitue un signe de pauvreté<sup>75</sup>. C'est pourquoi un voyageur anonyme s'étonne de voir que « les plus riches ; c'est-à-dire les plus habiles chasseurs, ont des chemises qu'ils usent ordinairement sur leur corps, sans jamais les laver »<sup>76</sup>. La chemise a acquis une place nouvelle dans la société d'Ancien Régime : elle est désormais beaucoup plus visible qu'auparavant puisqu'elle émerge au col et aux poignets<sup>77</sup>. Elle doit être parfaitement blanche car, comme l'explique George Vigarello, « c'est le changement de chemise qui tient lieu de lavage »<sup>78</sup>. La blancheur de la chemise atteste de la propreté et de la civilité de la personne. Dans les cultures amérindiennes, au contraire, l'appropriation se fait par l'usure complète du vêtement que l'on ne quitte que pour dormir<sup>79</sup>, et qui devient ainsi une seconde peau. C'est pourquoi, plus les chemises sont souillées<sup>80</sup>, plus les Amérindiens leur accordent de la valeur. Pouchot décrit ce processus : « Les premiers jours, ils les portent blanches », puis ils prennent un soin particulier à les barbouiller de vermillon : « Elles sont rouges pendant quelques temps, jusqu'à ce qu'elles deviennent noires par l'usage. On peut juger par là que la consommation qu'ils en font est très considérable, ne les lavant jamais »<sup>81</sup>. Pouchot a observé la même façon de faire avec les couvertures achetées aux Européens qu'ils teignent avec du vermillon<sup>82</sup>, employé également comme peinture sur le visage, le corps ou les cheveux. Ce geste n'est pas un acte de dégradation, mais, au contraire, de valorisation. Il en va de même pour les graisses, dont les chemises et les couvertures sont imprégnées, et qui sont aussi utilisées lors des cérémonies rituelles comme condiment et comme onction. Pour les Amérindiens, le contact entre le gras et le corps n'est pas tabou : il joue un rôle de filtre sur la peau et permet de protéger le corps<sup>83</sup>. Graisser un vêtement est un geste symbolique

72. Voir, par exemple, Benjamin Dumont de Montigny, *Mémoires historiques sur la Louisiane*, op. cit., p. 138 ; M. Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, op. cit., t. I, p. 191 ; Pierre Pouchot, *Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique Septentrionale*, op. cit., t. III, p. 243 ; Jean-Bernard Bossu, *Nouveaux voyages aux Indes Occidentales*, op. cit., t. II, p. 65 ; Antoine Jean de Laval, *Voyages de la Louisiane*, op. cit., p. 127.

73. Joseph François Lafitau, *Mœurs des sauvages américains*, op. cit., t. III, p. 28.

74. Pierre Pouchot, *Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique Septentrionale*, op. cit., t. III, p. 233 ; voir aussi Pierre-Jean-Baptiste Nougaret, [pseud. Frère P.-J. Discret N\*, M. T\*\*\*], *Voyages intéressants dans différentes colonies françaises espagnoles anglaises, contenant des observations importantes relatives à ces contrées...*, Paris, Bastien, 1788, p. 291.

75. Voir à ce sujet Mary Douglas, *De la souillure*, op. cit.

76. Anonyme, « Relation de la Louisiane ou Mississipi. Écrite à une dame, par un officier de marine », op. cit., p. 11.

77. Georges Vigarello, *Le propre et le sale, L'hygiène du corps depuis le Moyen-Âge*, Paris, Le Seuil, 1985, p. 72.

78. *Ibid.*, p. 68.

79. Pierre Pouchot, *Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique Septentrionale*, op. cit., t. III, p. 233.

80. Anonyme, « Relation de la Louisiane ou Mississipi. Écrite à une dame, par un officier de marine », op. cit., p. 11.

81. *JR*, t. LXX, p. 96.

82. Pierre Pouchot, *Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique Septentrionale*, op. cit., t. III, p. 243.

83. À ce sujet, voir Stéphanie Chaffray, « Alimentation et colonisation en Nouvelle-France à travers les représentations viatiques », dans Alain Beaulieu et Stéphanie Chaffray (dir.), *Représentation, métissage et pouvoir. La dynamique coloniale des échanges entre Européens et Canadiens (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Actes du colloque en hommage à Denys Delâge et Réal Ouellet, Québec, 24-26 janvier 2006, Québec, Presses de l'Université Laval (à paraître).

qui donne de la valeur à l'objet tout en marquant une appropriation. On peut tracer ici une analogie entre la peau et la chemise : le vermillon et la graisse sont utilisés de façon rituelle sur la peau ou les cheveux pour marquer des passages importants de la vie, comme le mariage, le départ à la guerre, le deuil ou l'adoption des prisonniers. La culture d'Ancien Régime présente une autre analogie entre la chemise et la peau. D'après les convenances, la chemise et les parties visibles du corps, c'est-à-dire la peau des mains et du visage, ne doivent porter aucune trace de salissure<sup>84</sup>. Le fait de voir la peau des Indiens maculée volontairement produit chez les Européens le même effet que la noirceur de leurs chemises et permet de les qualifier de « barbares ».

L'introduction des vêtements européens dans les modes vestimentaires amérindiennes contribue à la perte de repères des Français. Certains objets, comme des poulies de navire ou des clés, sont détournés de leur fonction usuelle pour servir de parure<sup>85</sup>. L'usage des vêtements européens est également dévié, comme le remarque Louis Franquet, de passage au village du Sault-Saint-Louis, à propos du costume iroquois : « Le grand chef était vêtu d'un habit rouge galonné d'or et d'argent, que le roi leur fait donner en présent ; (...) tous étaient sans culottes, couverts d'un braguet à la ceinture, d'une chemise, d'une couverture de laine et d'une paire de mitasses aux jambes »<sup>86</sup>. Ce qui surprend le voyageur, c'est le fait d'associer des vêtements amérindiens et un habit galonné devant normalement être porté selon un code strict et précis. Associé à l'habit traditionnel amérindien, le vêtement est détourné de son sens, il perd sa signification symbolique, et de ce fait il constitue une offense au roi qui en a fait le don. Lorsque les Amérindiens s'emparent des vêtements européens, ce n'est pas, comme le désirent les missionnaires, par souci de pudeur, mais plutôt pour se faire remarquer. Ils remplacent la fonction protectrice européenne du vêtement par celle, primitive, de parure<sup>87</sup>. Bossu éprouve la même stupefaction en voyant l'empereur des Kaouytas porter avec son brayet « un panache de plumes rouges » et un habit « d'écarlate avec des revers à l'anglaise, et galonné d'or »<sup>88</sup>. Le portrait que Pouchot fait des Indiens suggère que l'adoption des vêtements français fonctionne suivant un mode d'inversion des codes européens : « Une chemise presque noire, barbouillée de rouge, une veste galonnée ou glacée, un habit galonné déboutonné, un chapeau détroussé, quelquefois une perruque mise à rebours ; joignez à tout cela un visage auquel les masques de Venise doivent céder pour la singularité, & vous aurez une idée de la figure d'un sauvage »<sup>89</sup>. Ce portrait ironique, tout en déplorant l'usage détourné qu'ils font des vêtements qu'ils obtiennent des Français, vise à ridiculiser les Amérindiens.

Finalement, les Français, en procurant des habits dits « civilisés » aux Indiens, parviennent difficilement à « promouvoir le processus de civilisation »<sup>90</sup>. Les vêtements, comme les autres objets que les Amérindiens obtiennent des Français, sont intégrés dans le contexte culturel autochtone, ils perdent ainsi leur signification originelle et acquièrent un sens nouveau.

84. Georges Vigarello, *Le propre et le sale*, op. cit., p. 54-57 et 68-72.

85. Laurier Turgeon, « Perles, parures et régimes de valeurs en France et en Amérique du Nord, vers 1500-1650 », op. cit., p. 81.

86. Louis Franquet, *Voyages et mémoires sur le Canada par Franquet*, op. cit., p. 36-37 ; Nau remarque lui aussi que les habitants de Sault-Saint-Louis portent un habit à la française (*JR*, t. LXVIII, p. 265).

87. René König, *Sociologie de la mode*, op. cit., p. 64.

88. Jean-Bernard Bossu, *Nouveaux voyages aux Indes Occidentales*, op. cit., t. II, p. 64-65.

89. Pierre Pouchot, *Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique Septentrionale*, op. cit., t. III, p. 244.

90. Norbert Élias, *La civilisation des mœurs*, op. cit., p. 103.

L'introduction des vêtements européens traduit moins l'acculturation des Indiens que les processus d'interaction auxquels ils ont été soumis avec les Européens.

\*

Les représentations du vêtement amérindien dans les relations de voyage sont donc polysémiques. Le vêtement sert à la fois de protection contre le regard de l'autre, de critère pour mesurer le degré de civilisation, d'espace de métissage et de vecteur des relations interculturelles.

Ces représentations sont soumises à un certain nombre de tensions. La première est la nécessité pour les auteurs de s'inscrire dans une représentation de l'Amérique en reproduisant certains clichés et en même temps la volonté de s'en démarquer. La seconde tension se manifeste, d'une part, par la connaissance relativement poussée des modes vestimentaires indiens, fruit de l'expérience de deux siècles de colonisation et, d'autre part, par une incapacité de se détacher des schèmes culturels européens. La troisième tension naît de l'opposition entre l'acculturation et la tradition, dont le produit est le métissage culturel. La quatrième tension se joue entre l'idée d'une proximité entre Européens et Amérindiens et celle d'une distance culturelle. Cette tension sous-entend que l'élément distinctif réside principalement dans le degré de civilisation. Le fait de réduire ces différences à ce paradigme est un puissant argument pour la propagande coloniale. La dernière tension apparaît dans la déformation des pratiques vestimentaires et la volonté d'enregistrer un savoir-faire indigène afin qu'il serve à la colonisation.

Le discours colonial manipule les pratiques vestimentaires, comme le corps, par une mise en scène et une lecture du corps à partir de conceptions européennes ; il se fonde sur l'habit lui-même, et sur la manière de le porter. Le vêtement traduit plusieurs signes de sauvagerie : le manque de pudeur, la fonction ostentatoire de l'habit et la simplicité de sa confection. Enfin, la façon de porter le vêtement révèle un manque de civilité : il ne sert pas à distinguer les chefs des autres membres de la société et la façon de mettre en valeur le vêtement est de le salir et de l'user. Cette lecture du vêtement aboutit à l'idée de « sauvagerie ». Finalement, en essayant de voir une hiérarchie sociale dans l'habit des Amérindiens, les voyageurs ne parviennent qu'à décoder la distance culturelle qui les sépare d'eux, distance qui vient confirmer pour eux la nécessité de les civiliser.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL